

L'essor des rapports sur l'impact environnemental des entreprises agroalimentaires

26 septembre 2023

Un article publié dans l'*European Review of Agricultural Economics*, en septembre 2023, constate la forte hausse des publications sur l'impact environnemental des produits et des activités des entreprises de la chaîne agroalimentaire. Par exemple, sur la [plateforme CDP](#), plus de 18 600 entreprises, de tous secteurs, ont divulgué en 2022 leurs impacts climatiques (+ 42 % par rapport à 2021).

Ces publications visent à répondre aux attentes de certains consommateurs et de certaines organisations de la société civile. Elles alimentent en informations les acteurs financiers souhaitant se prémunir du risque d'investir dans une entreprise trop peu soucieuse de l'environnement. Elles sont aussi encouragées par les pouvoirs publics (obligations légales, spécifications des marchés publics). En réponse, s'établissent de nouvelles normes et référentiels, dans un contexte où certaines méthodes sont encore en construction et où toutes ne font pas consensus. L'utilisation croissante d'outils de mesure, de calcul et de modélisation alimente ces nouvelles publications, elles-mêmes facilitées par les outils d'échanges et de diffusion (plateformes de partage d'informations, logiciels de gestion des informations sur le carbone, etc.). Toutes ces évolutions s'insèrent dans un cadre plus général : recherche de durabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement, hausse de la traçabilité et de la transparence. Par ailleurs, des incitations publiques adressées aux entreprises, et basées sur les résultats plutôt que sur les pratiques, renforceraient ces tendances.

À l'avenir, cette plus grande information des acteurs économiques, des pouvoirs publics et des consommateurs pourrait contribuer à une certaine réorientation des flux commerciaux mondiaux. Une réorganisation des chaînes d'approvisionnement pourrait aussi être observée. Les auteurs anticipent donc que des impacts vertueux découleront de la publication de ces informations fiables et comparables : encouragement de la R&D, achats privilégiés auprès des entreprises les plus vertueuses, etc. De plus, ces publications pourraient favoriser des politiques environnementales plus incitatives.

Toutefois, les auteurs soulignent également plusieurs difficultés : prise en compte ardue de l'ensemble des impacts, coûts importants des collectes d'informations dans certaines zones géographiques (ex. : pays dits « en développement ») ou secteurs où les entreprises sont nombreuses (ex. : agriculture). Pour éviter la confusion due à la multiplication des contenus et formats de rapports, les auteurs invitent les pouvoirs publics à introduire des règles sur la publication d'informations plus ambitieuses et à susciter la recherche de méthodes fiables et harmonisées.

Amandine Hourt, Centre d'études et de prospective

Source : [European Review of Agricultural Economics](#)